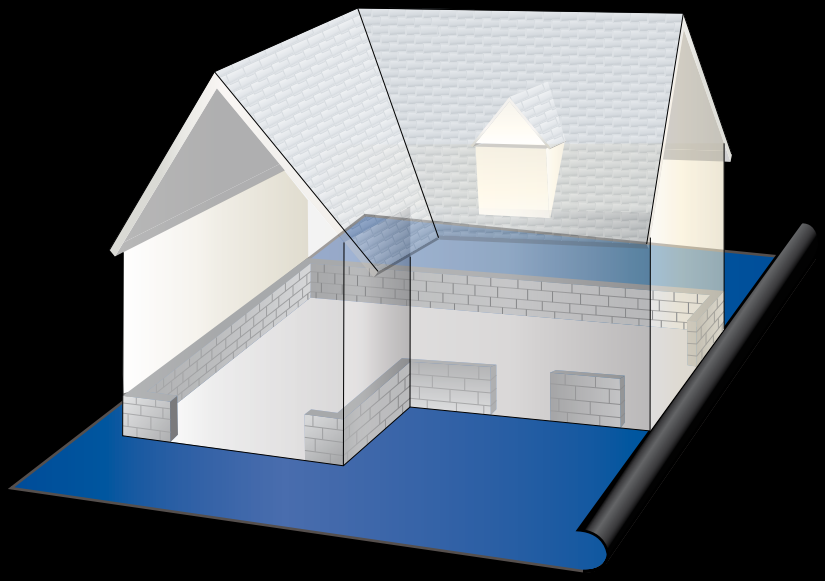
TERMIPROTECT



Prévenir pour construire durablement
Pas seulement parce que la loi vous y oblige

XYLOPHENE PROFESSIONNEL

FILM ANTI-TERMITES
AVANT CONSTRUCTION

LE FILM 3 SOLUTIONS

ANTI-TERMITES
Barrière préventive physico-chimique

ÉTANCHÉITÉ
Anti remontées capillaires

ANTI-UV

DYRUP

I. Définition

TERMIPROTECT FILM est une barrière physico-chimique anti-termites utilisée en pré-construction.

Elle se matérialise par un film polyéthylène basse densité, de haute résistance et infranchissable dont les principes actifs ont été intégrés à sa masse. Ce procédé préventif anti-termites assure des fonctions complémentaires : le film protège de l'humidité et des UV.

TERMIPROTECT FILM répond à l'arrêté du 27 juin 2006 relatif à la protection des bâtiments contre l'action des termites et autres insectes Xylophages, **qui rend obligatoire le traitement contre les termites de toute nouvelle construction** dans les départements infestés.

TERMIPROTECT FILM Anti-termites

FILM 3 en 1

- Anti-termites / Anti-cordonnets
- Anti-remontées capillaires
- Anti-UV





► Avantages

- Répond à l'arrêté du 27 juin 2006
- Film TRI COUCHES :
 - 1 Anti-franchissement
 - 1 Répulsive
 - 1 Létale
- Barrière de protection infranchissable
- Fonction étanchéité
- Anti UV
- Non polluant

► Supports

Tous types de sol (avant construction)

► Dimensions

Rouleau de 165 m²

Largeur : 5 mètres, dossé 1,40 m

Longueur : 33 mètres

Epaisseur : 150 µm

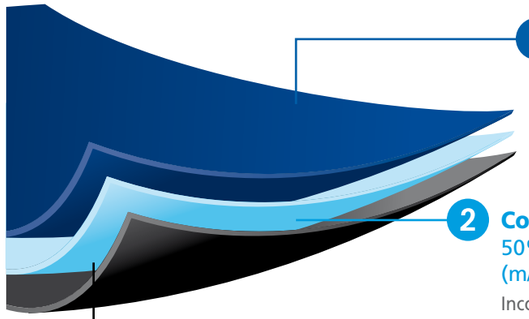
Poids : 23 kg avec mandrin

QUALITE CTB P+ CERTIFIEE

II. Composition

TERMIPROTECT FILM est une matrice polyéthylène multicouches dans laquelle a été introduite une substance biocide (bifenthrine). Cette substance répond aux exigences de la réglementation en vigueur et en particulier à celle de la Directive 98/8.

FILM tri-couche



1 Couche supérieure ANTI-FRANCHISSEMENT
25% de l'épaisseur totale soit 37,50µm contenant 2,00% (m/m) d'agent glissant.
Couleur bleue à placer coté maçonnerie sans action de choc, permet de lutter contre les éventuels franchissements par action physique.

2 Couche intermédiaire RÉPULSIVE en cas de rupture
50% de l'épaisseur totale soit 75µm contenant 0,25% (m/m) de Bifenthrine.
Incolore qui possède une forte action répulsive en cas de rupture ou d'usure des couches extérieures.

3 Couche côté sol dite couche inférieure ou LÉTALE
25% de l'épaisseur totale soit 37,50µm contenant 0,05% (m/m) de Bifenthrine.
De couleur noire anti-UV qui déborde de la surface du sol fini et possède un fort effet de choc et une faible action répulsive.

Efficacité du film termiprotect

	Pourcentage de principe actif (m/m) par couche	Pose + 1 jour	Pose + 10 jours	Pose + 21 jours
FILM TERMIPROTECT	**COUCHE INFÉRIEURE** Bifenthrine 0,05 %	Ascension 2 %	Mortalité 100 %	Pas d'attaque du film, mortalité 100%
FILM TERMIPROTECT	**COUCHE RÉPULSIVE** Bifenthrine 0,25 %	Ascension 0 %	Mortalité légère	Pas d'attaque du film, mortalité 100%
TÉMOIN	**COUCHE NEUTRE** Sans insecticide	Ascension 10 %	Film attaqué Mortalité 0%	Film attaqué, mortalité 10%

III. Domaine d'emploi

Le procédé TERMIPROTECT FILM est destiné à réaliser la protection des constructions sur :

- Dallage sur terre Plein
- Dalle portée
- Dalle sur vide sanitaire (vide > 60 cm)
- Dalle sur vide sanitaire (vide < 60 cm)
- Dalle sur sous-sol
- Dalle sous maison ossature bois

Il convient pour les travaux neufs et les travaux d'extension après étude particulière.

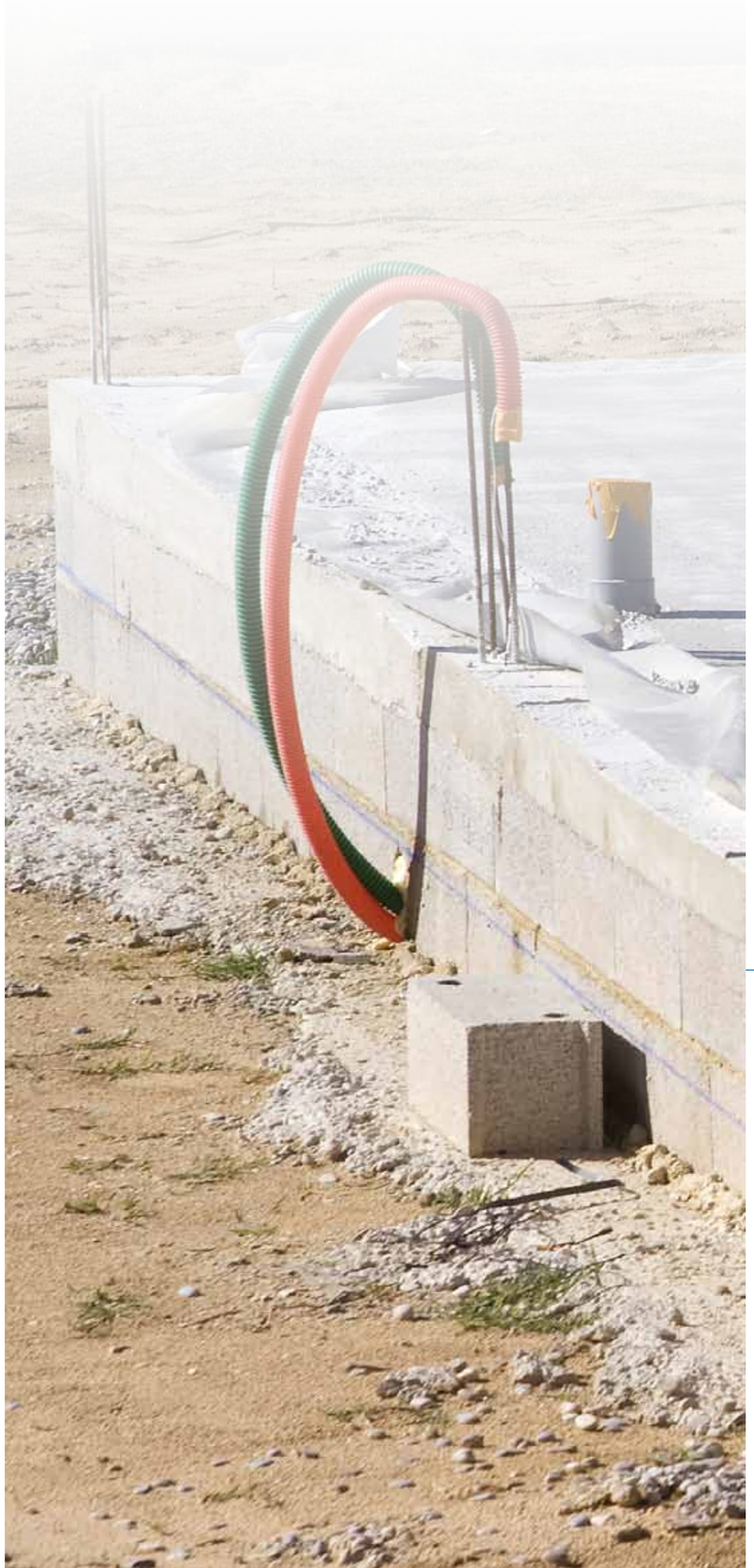
TERMIPROTECT FILM n'est utilisé que sur des supports entrant dans la réalisation d'un bâti hors bois. La protection contre l'attaque des insectes à larve xylophage et des termites des bois et matériaux dérivés participant à la structure implique un traitement spécifique, retrouvez les solutions **XYLOPHENE** sur **www.termiprotect.fr**.

IV. Mise en œuvre

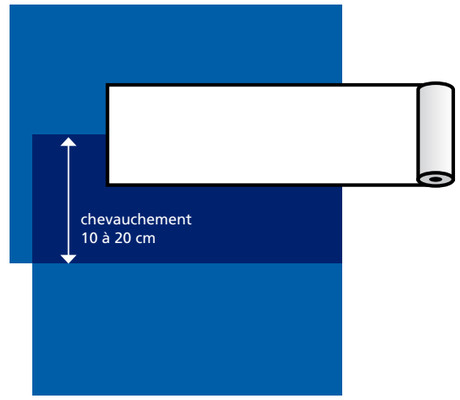
D'une manière générale la mise en œuvre de ce dispositif consiste à installer le film de telle sorte qu'il constitue une barrière continue entre le sol et le bâtiment.

Il est recommandé de contôler que les supports correspondent bien aux conditions du paragraphe V. B).

- Eliminer par grattage, piquetage et brossage toutes les parties de mortier ne faisant pas corps avec la masse ou présentant, soit un relief trop aigu, soit une consistance poudreuse.
 (Voir Art. 2.231 ou D.T.U. 20.12).
- Débarrasser le terrain de tous déchets bois, autres matériaux cellulosiques ou autres, risquant d'attirer des termites.
- Dessoucher, ne pas enfouir les déchets en bois.
- Lors de la pose du film veiller à la continuité du film. Il ne doit y avoir aucune interruption. Si le film est déchiré lors de la pose réparer avec de l'adhésif.
- Ne pas fixer les retours de film avec des baguettes en bois.
- Se laver les mains ou toute autre partie exposée avant de fumer, boire ou manger.
- Le port de gant est recommandé.



- TERMIPROTECT FILM doit être appliqué par temps calme avec une vitesse de vent < 5m/s.
- Dans le cas d'une application sur dalle pour les maisons à ossature bois il est conseillé d'attendre les 21 jours de séchage du béton.
- Lors de la pose du film les raccords de lés s'effectuent à l'aide d'un adhésif puissant avec un chevauchement de 10 à 20 cm.
- Pour une maison d'environ 100 m² compter 1 rouleau suivant les caractéristiques du bâti.
- Toutes les chutes devront être conservées pour la protection des gaines et autres canalisations et les réparations des déchirures occasionnées lors de la pose.



V. Support

A) SUPPORTS ADMISSIBLES

Le support doit être neuf et remplir les conditions et exigences définies au paragraphe **V. B).** Dans tous les cas, les surfaces à traiter devront être propres sèches, débarrassées de tous détritus, homogènes et tous les trous ou fissures ou autres vides seront colmatés.

LE PROCÉDÉ TERMIPROTECT FILM PEUT ÊTRE MIS EN ŒUVRE :

- Directement sur remblais
- Directement sur supports maçonnerie conformes au D.T.U. 20.1.
- Directement sur bétons bruts, ciment et autres dérivés.
- Directement sur aggloméré ou « parpaings » suivant appellation régionale.
- Directement sur tous les gaines de tuyauterie, câbles et autres réseaux.

B) CONDITIONS AUXQUELLES DOIT SATISFAIRE LE SUPPORT

La préparation du support dépend de sa nature ainsi que du système de pose envisagé.

APPLICATION SUR DALLE

- Dans le cas d'une application sur dalle l'état de surface exigé doit correspondre à celui d'un mortier de ciment taloché. (cf. définition du D.T.U. 20.12 Art. 2.231. 1).
- Pour des poses en « adhérence », le support doit être homogène et présenter une cohésion de surface suffisante pour permettre un bon accrochage.
- Les fissures sont à traiter linéairement lorsqu'elles ont une ouverture supérieure à 10/10ème de millimètre ou lorsqu'elles sont très localisées.
- Les manques ou trous sont à reboucher avec un mortier renforcé par ajout d'un adjuvant latex.

APPLICATION SUR AGGLOMÉRÉS

- Eliminer par grattage, piquetage et brossage toutes les parties de mortier ne faisant pas corps avec la masse ou présentant, soit un relief trop aigu, soit une consistance poudreuse. (Voir Art. 2.231 ou D.T.U. 20.12).

APPLICATION SUR REMBLAIS

- Débarrasser le terrain de tous déchets bois, autres matériaux cellulosiques ou autres, risquant d'attirer des termites.
- Débarrasser le terrain de tous déchets risquant de perforer le film.
- Dessoucher, ne pas enfouir les déchets en bois, palette, etc.

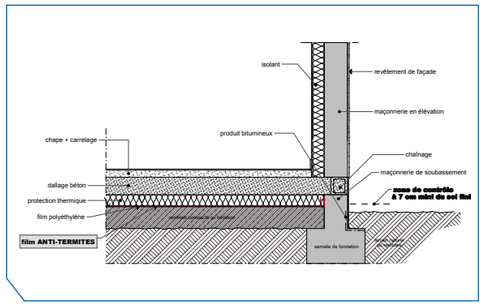
C) SCHÉMAS DE PRINCIPE

Retrouver dans le CAHIER DE MISE EN ŒUVRE TERMIPROTECT FILM quelques préconisations de pose suivant les principaux types de construction rencontrés sur le territoire français.



► Demandez le auprès de votre agence

ou téléchargez le sur **www.termiprotect.fr**



▼

Exemple de pose sur terre plein centrale

Notre service technique est à votre disposition pour plus d'informations.

► **Service technique : 01 56 84 03 95**

VI. Réalisation

CHANTIER 900 m²



Vue générale du chantier



Pose du film



Fixation du film



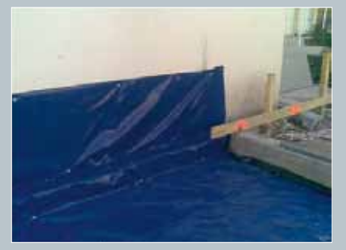
Raccord de lés à l'aide d'un adhésif puissant



Compression du film autour des réservations



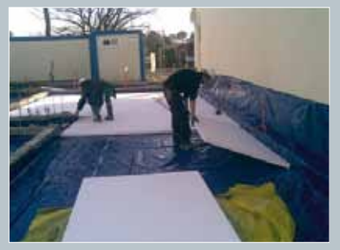
Traitement d'un joint de dilatation



Traitement de la mitoyenneté



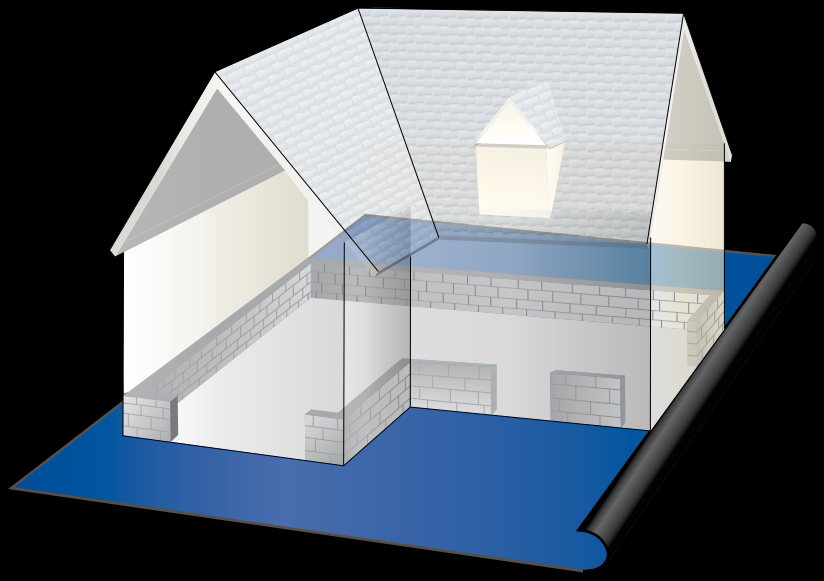
Vue générale du film posé



Pose de l'isolant

TERMIPROTECT

SOLUTIONS ANTI-TERMITES



DYRUP

Dyrup S.A.S.
215 avenue Georges Clémenceau
92024 Nanterre
Tél. : 33 (0)1 56 84 03 00
Fax : 33 (0)1 56 84 03 83

SERVICE TECHNIQUE
Tél. : 33 (0)1 56 84 03 95

www.termiprotect.fr

XYLOPHENE
PROFESSIONNEL